

jeudi 27 Avril 2023 - n°387

Centre-ville et Commerce - Villes de France participe au lancement du Conseil national du commerce
Culture - Le Conseil national des territoires pour la culture revient sur les sujets d'actualité du ministère
Aménagement du territoire - Pour marquer ses trois ans d'existence, l'ANCT organise un événement majeur le 23 mai 2023
Numérique - Innopolis Expo de retour les 19 et 20 septembre

Energie - « Plan Marshall » pour la chaleur renouvelable
Environnement - Publication de la loi fusionnant les filières emballages et papiers
Europe - La France veut bénéficier de REPowerEU
Habitat - Webconférence d'actualité du 25 mai 2023 « Le Logement d'abord : quel bilan et quelles perspectives ? »
Agenda - Notez bien !

CENTRE-VILLE ET COMMERCE



Villes de France participe au lancement du Conseil national du commerce

Denis Thuriot, Maire de Nevers et Président de Nevers Agglomération, a participé au lancement du Conseil national du commerce (CNC) le mardi 25 avril dernier en tant que représentant de *Villes de France*. En présence des Ministres Bruno Le Maire, Christophe Béchu et Olivia Grégoire, cette réunion a rassemblé une centaine de personnes issues d'environ soixante entreprises, de fédérations et d'associations du commerce. Cette séance inaugurale a été l'occasion pour *Villes de France* de rappeler, en présence des acteurs, les demandes de l'association sur les sujets de commerce et de revitalisation des cœurs de ville. À l'image du Conseil National de l'Industrie, le CNC constitue dorénavant une instance d'échanges entre commerçants, PDG, associations d'élus et ministres pour relever les défis du commerce d'aujourd'hui et de demain. Chaque trimestre en séance plénière, le CNC réunira un ou plusieurs ministres, invités à aborder des thématiques spécifiques telles que la transition écologique, les enjeux de territoire, le numérique et les synergies entre le commerce et l'industrie. Ces échanges permettront de recueillir les retours du terrain, partager les informations et les enjeux, et définir les orientations d'une politique nationale du commerce. Parallèlement, des groupes de travail composé de l'État, des associations d'élus, des entreprises et des organisations professionnelles seront mis en place.

[Le dossier de presse](#)

[La vidéo de la séance](#)

CULTURE



Le Conseil national des territoires pour la culture revient sur les sujets d'actualité du ministère

Xavier Bonnefont, Maire d'Angoulême, a représenté *Villes de France* lors du Conseil national des territoires pour la culture (CNTC) qui s'est tenu le 25 avril 2023 en présence de la ministre Rima Abdul Malak. Cette instance a rassemblé les représentants des associations et fédérations de collectivités et a pour objectif de renforcer la coopération en faveur des politiques en faveur du secteur culturel.

Il est décliné dans toutes les Régions. Les élus ont abordé avec la ministre de nombreux sujets et particulièrement le sujet des restaurations patrimoniales, en partant du « *plan cathédrales* », ainsi que de l'avenir des écoles territoriales d'art et les écoles d'architecture. Cette rencontre a notamment permis à *Villes de France* de rappeler d'une part son attachement à l'avenir de ces écoles et les besoins d'accompagnement des collectivités en la matière, et d'autre part d'aborder la question du patrimoine religieux.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Pour marquer ses trois ans d'existence, l'ANCT organise un événement majeur le 23 mai 2023

Une rencontre dédiée aux élus, représentants de l'État dans les territoires, étudiants d'écoles d'administration, chercheurs et universitaires, à la presse et, plus largement, à l'ensemble des acteurs du développement territorial se tiendra le 23 mai prochain au Palais des Congrès de la Porte Maillot. « L'ANCTour » se veut un temps fort pour les acteurs de la revitalisation et du développement des territoires. En un seul lieu, cet événement national présentera à ses visiteurs l'ensemble de l'offre de services, des programmes et dispositifs de l'Agence.

Les tables rondes

Conférences sur de grands enjeux d'actualité et de prospective L'ANCT et ses partenaires apporteront des clés de compréhension pour aider les acteurs locaux à concrétiser leurs projets de territoire, ainsi que des solutions pour accompagner toutes les collectivités, quelle que soit leur spécificité. Un véritable Tour de France des régions à travers des réalisations concrètes, accompagnées par l'ANCT et présentées par leurs acteurs locaux : maire, chef de projet, agence de développement, association...

Les 8 villages thématiques

Ce « salon des solutions » est conçu autour de huit villages thématiques, matérialisés le long d'une « rue ». Ces espaces villages permettront aux élus et à leurs équipes techniques d'avoir une vue d'ensemble sur l'action de l'Agence, afin de mieux cerner l'aide et les ressources que peut leur apporter l'ANCT pour mener à bien leurs projets de territoires.

Rencontre des réseaux

Durant toute la journée, des programmes nationaux de l'ANCT vont, par ailleurs, organiser leurs « Temps forts des réseaux », moments de rencontres et d'échanges privilégiés entre les collectivités et les équipes dédiées de l'Agence. Rendez-vous est d'ores et déjà pris avec les acteurs d'Action cœur de ville et de Petites Villes de demain.

[En savoir plus et s'inscrire](#)

NUMÉRIQUE



Innopolis Expo de retour les 19 et 20 septembre

Villes de France est partenaire d'Innopolis Expo, grand rendez-vous des porteurs de projets dans les territoires, collectivités, mais aussi acteurs privés. L'événement se tiendra les 19 et 20 septembre à l'espace Champerret à Paris. Au programme, conférences, ateliers et salon autour de thématiques variées comme la mobilité, les territoires connectés, la transition énergétique ou encore l'aménagement urbain. Avec près de 3000 participants l'année dernière, l'événement recevra cette année des personnalités comme Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement France 2030 et Cédric Villani, mathématicien, médaille Fields 2010 et ancien député.

[En savoir plus](#)

ENERGIE



« Plan Marshall » pour la chaleur renouvelable

Le club de la Chaleur renouvelable a remis à la ministre Agnès Pannier-Runacher son « plan Marshall » pour la chaleur renouvelable et de récupération. Rappelant que la France doit plus que doubler sa production d'énergies renouvelables afin de tenir les engagements européens d'ici 2030 et que la chaleur renouvelable et de récupération doit représenter 54% de la chaleur produite en 2054, les propositions de ce plan portent sur la mobilisation des ressources, l'accélération du déploiement et sur les actions en faveur de l'attractivité de cette chaleur. Parmi les mesures proposées :

- Evaluer obligatoirement le potentiel de valorisation de chaleur fatale des installations industrielles et data centers supérieurs à 5MW
- Ajuster le cadre économique de l'injection et rapidement lancer le dispositif des Certificats de Production de Biogaz
- Définir une stratégie territoriale de chauffage dans tous les documents d'urbanisme (PLU) et d'habitat (PLH)
- Généraliser la réalisation d'études de faisabilité publiques de création de réseaux de chaleur dans toutes les collectivités de plus de 10 000 habitants
- S'assurer que les futures zones d'accélération introduites dans la loi ENR, abordent avec la même ambition le développement de l'électricité et de la chaleur renouvelable et de récupération en cohérence avec la future PPE
- Etablir un plan Etat et collectivités exemplaires : planifier le déploiement accéléré de la chaleur renouvelable pour le patrimoine de l'Etat et des collectivités avec AGILE, l'Agence de Gestion de l'Immobilier de l'Etat pour atteindre l'objectif de 50% de chaleur EnR&R en 2030.

[Accéder au document](#)

ENVIRONNEMENT



Publication de la loi fusionnant les filières emballages et papiers

Publiée au Journal Officiel le 25 avril, la loi du 24 avril 2023 portant fusion des filières à responsabilité élargie des producteurs d'emballages ménagers et des producteurs de papier, s'inscrit dans la continuité de la loi AGECE qui avait prévu une transition vers un dispositif harmonisé de collecte des emballages et des papiers dans les collectivités. Cette harmonisation est désormais globalement

effective dans les territoires. La filière à responsabilité élargie des producteurs d'emballages ménagers est opérationnelle depuis trente ans tandis que celle relative aux papiers graphiques et aux imprimés papiers l'est depuis dix-sept ans. Dans un souci de conformité au droit de l'Union européenne, le mécanisme de fusion de la loi s'inscrit en dehors de la filière à responsabilité élargie des producteurs. Afin de préserver les ressources des collectivités, le texte maintient la presse dans le dispositif. Elle pourra réduire sa contribution financière par un mécanisme d'éco-modulation conditionné à des critères de performance environnementale. Cette contribution pourra se maintenir en nature, par la publication d'encarts publicitaires informant sur la prévention et la gestion des déchets, et notamment sur le geste de tri.

[Accéder à la loi](#)

EUROPE



La France veut bénéficier de REPowerEU

Le 20 avril, la France a fait une demande de mise à jour de son plan national pour la reprise et la résilience à la Commission européenne. Ce plan présente les investissements pour lesquels la France sollicite un financement européen. La bonne mise en œuvre du PNRR, se concrétisant par l'atteinte d'un ensemble d'engagements prédéfinis, permettra le remboursement des dépenses nationales engagées à cet effet. L'objectif de la demande de mise à jour de la France est de

pouvoir bénéficier des 2,3 milliards de subventions du plan REPowerEU. Pour rappel, face aux difficultés et aux perturbations du marché mondial de l'énergie provoquées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Commission européenne a élaboré le plan REPowerEU qui vise à réaliser des économies d'énergie, produire une énergie propre et diversifier les sources d'approvisionnement en énergie. La France va par ailleurs percevoir 504 millions d'euros supplémentaires, via la réserve d'ajustement au Brexit.

HABITAT

LE RÉSEAU
DES ACTEURS
DE L'HABITAT

Webconférence d'actualité du 25 mai 2023 « Le Logement d'abord : quel bilan et quelles perspectives ? »

Le Réseau des acteurs de l'habitat organise le jeudi 25 mai (14h30-16h) une webconférence sur le thème : « Le Logement d'abord : quel bilan et quelles perspectives ? ». Animée par la journaliste Dominique Rousset, la

webconférence réunira Thierry Asselin, Directeur des politiques urbaines et sociales de l'Union sociale pour l'habitat (USH), Nathalie Latour, Directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), Sylvain Mathieu, Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) et Renaud Payre, Vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville. En tirant un premier bilan du premier plan Logement d'abord qui vient de s'achever, cette webconférence permettra de croiser les regards de l'État, des collectivités locales, des bailleurs sociaux et des associations dans la perspective de la mise en œuvre du second plan. Après un retour sur la mise en œuvre du premier et une présentation des grandes lignes des enjeux du second plan, elle s'intéressera en particulier au rôle des acteurs du logement social dans la mise en œuvre des dispositifs du "Logement d'abord". Seront notamment abordés les enjeux sur l'articulation avec les politiques d'attribution, l'accompagnement à l'accès et au maintien dans le logement, ou encore la production d'une offre spécifique. Il s'agira en particulier, sur ces sujets, de voir comment favoriser les partenariats locaux et les conditions d'implication des bailleurs dans la gouvernance territoriale et les projets locaux. La participation est sans frais mais sur inscription préalable depuis [ce lien](#).

AGENDA



Notez bien !

SAVE THE DATE
Congrès de Villes de France, jeudi 6 et vendredi 7 juillet 2023,
Le Creusot
« Les Villes de France, territoires d'attractivité : Quels leviers pour la réindustrialisation ? »

[Inscription](#)
[Pré-programme](#)

Mardi 23 mai

- 10h00-12h00 Conférence Orange Cyberdéfense « [Cybersécurité des collectivités, socle des territoires intelligents et durables](#) »

Paris

[Télécharger l'invitation](#)

- ANCT Tour

Paris

FORMATIONS VILLES DE FRANCE :

Jeudi 11 mai 2023

Europe : comment mobiliser les programmes intracommunautaires ?

Paris

Jeudi 8 juin 2023

Santé et offre de soins dans les territoires

Visioconférence

[Télécharger le bulletin réponse des formations](#)

19-20 septembre 2023

[Innopolis Expo](#)

Paris

25-27 octobre 2023

[Sommet international de l'Innovation dans les Villes Médianes \(SIIVIM\)](#)

Nevers

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérours
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi